



Compte Rendu d'expérimentation HN
Projet
ELOQUENCE ET PROCES
En classe de Première



	<ul style="list-style-type: none">• Mmes Batmale et Daspres, professeures de lettres modernes• Mme Dunn, professeure d'éco-gestion• Intervenants extérieurs : Mme Mezoughi, Mmes Rochas (comédienne), Pignon (orthophoniste) et Clot (chorégraphe) ; Mme Mercier (professeure)
	<p>Projet à destination du niveau de 1ère STMG (3 classes de 21 élèves), sur une durée de 6 mois (réductible à 3 mois) – en lien avec l'EMC par exemple</p> <p>Deux classes travaillent sur une même affaire, impliquant 4 jeunes et un ouvrier, lors d'un accident de la route. La troisième étudie une affaire de cyberharcèlement. Ces deux affaires sont réelles et ont été jugées au cours des 15 dernières années</p>
	<ul style="list-style-type: none">• Les objectifs visés : amélioration des compétences argumentatives et orales, mobilisation de savoirs transversaux (droit, management...), rédaction d'un discours convaincant/persuasif, réflexion autour des usages des outils numériques, mobilisation sur un temps long• Les compétences en œuvre du CRCN : domaine 1- rechercher et gérer des données en lien avec les faits du procès (textes de loi) ; domaine 2 - travailler en coopération et en collaboration grâce aux outils numériques ; domaine 3 - créer des documents/ preuves, pièces à charge ; domaine 4 - prendre du recul sur les outils numériques et ses sources d'information
	<p>Outils : - ceux de la Digitale (digirecord, digipad, digidoc), Moodle, File Sender pour le partage de fichiers audio/vidéo, Smartphones des élèves, ordinateurs du lycée, Windows Movie Maker pour le montage du procès filmé, sites internet pour les documents vidéo/audio.</p> <p>Locaux : salle de classe en majorité, salle informatique, salle polyvalente pour les ateliers corps et voix + la mise en scène du procès (gymnase ?)</p> <p>Modalités de travail : travail en groupe principalement, individuel pour la rédaction des discours définitifs ; travail collaboratif et coopératif pour la recherche des textes de loi et la réflexion sur les différents personnages impliqués dans l'affaire, à distance avec le Moodle pour compléter le travail en heure de vie de classe et en cours.</p>
	<p>Déroulé du projet :</p> <p>– <i>Octobre</i> : prise de conscience des composantes de la compétence orale et de leurs difficultés individuelles grâce à de courts enregistrements oraux effectués en dehors du cours à l'aide de leur smartphone et partagés via file Sender Renater (de 1mn30 environ sur une thématique actuelle, ou de ~3mn sur une lecture linéaire préparée et corrigée, pour les plus réservés). Lien créé et partagé sur</p>

Pronote

Construction d'une grille d'évaluation avec un **HedgeDoc** (ex- *CodiMD sur le portail Apps Education*) rapide, en classe.

– Présentation de l'association Eloquentia Grenoble par sa présidente Mme Soumia Mezoughi + visionnage de *A voix haute* réalisé par Ladj Ly et S. De Freitas

– *Novembre* : visionnage d'extraits de discours, ainsi que de vidéos/conférences sur l'impact de l'oral sur les autres, sur les outils d'amélioration de la prise de parole (nombreuses vidéos courtes disponibles sur **YouTube** notamment).

– *Décembre* : analyse d'une séquence du spectacle de Kery James *A Vif* (disponible sur **Cyrano Education**) ; puis chaque élève doit apprendre entre 7 et 10 lignes de la première tirade afin de la « jouer » devant leurs camarades. Une évaluation par les pairs a lieu et le professeur peut faire un retour précis a posteriori grâce à l'enregistrement des prestations avec un **smartphone**. Les élèves très timides peuvent s'enregistrer à la maison ou dans un espace du lycée et envoyer leur vidéo via **file Sender Renater**.

– Avant les vacances de Noël, la comédienne et l'orthophoniste viennent travailler en atelier avec les 3 classes de 21 élèves

– *Janvier* : les élèves rédigent de courts discours argumentatifs individuels ou par petits groupes (des sujets d'essai sont proposés, pour faire le lien avec l'épreuve écrite de l'EAF) pour les mettre en voix, avec les conseils donnés précédemment. Ils sont à nouveau filmés en classe grâce à **leur téléphone**, ce qui permet à chacun d'observer sa prestation et d'évaluer ses progrès, en plus des remarques faites par les camarades.

– *Février* : début du travail sur les procès et les textes de lois en référence ; les élèves prennent connaissance des deux affaires sur lesquelles ils vont travailler (document papier + pièce jointe sur **Pronote**) – courtes vidéos sur le site **Lumni** sur le thème de la justice française, le vocabulaire

– *Mars et avril* : recherches en lien avec l'affaire choisie, en partie conseillés par leurs professeurs de spécialité et les éventuels professionnels qu'ils peuvent contacter **par mail**. Les résultats de ces recherches sont partagés sur un mur collaboratif (**digipad**). Une classe est en charge de l'accusation, une autre de la défense, avec des élèves « neutres » devant assumer le rôle de journalistes, de juges.

Travail sur des extraits journalistiques sélectionnés en ligne concernant des affaires judiciaires afin d'observer le parti pris dans certains reportages ou articles, et sur la différence entre fait et prise de position. La comparaison du traitement d'une information via différents sites et médias montre l'impact des images et des mots sur le point de vue du public et la nécessité de vérifier ce qu'on peut nous donner à lire/voir au quotidien. Découverte de *Conspiracy Watch*, des conseils des Décodeurs sur *Le Monde*.

Rédaction des discours individuels et enregistrements audio ou vidéo via le **smartphone** pour un premier retour sur le texte et sur la prestation orale, création de « preuves ».

– Fin avril : répétition avec la comédienne

– 12 mai : mise en scène des deux procès, filmés par des élèves du lycée, sous la direction de Mme Mercier



Productions élèves : recherches sur le droit français, fabrication de preuves et fausses conversations, utilisation du Moodle comme trame de travail

Exemples d'audios enregistrés avec un smartphone, envoyés via File Sender Renater . Ils ont été raccourcis et partagés grâce aux outils simples d'utilisation de La Digitale : <https://digipad.app/p/396016/d347d04bbda7d> (code : 9161)



Bilan :

– **Points à améliorer** : travail de longue haleine, car le programme de français est lourd en première et on ne peut consacrer beaucoup d'heures dans une même semaine à ce projet. Il faut donc bien l'expliquer en amont aux élèves et le rendre rapidement concret, avec par exemple une sortie au tribunal et/ou la venue de magistrats (ou en visio). L'utilisation du **Moodle** peut faciliter la compréhension du projet pour eux : cela permet ainsi une vision globale de celui-ci avec un calendrier clair. Le fait que 3-4 professeurs de chaque classe s'impliquent permet de répartir la charge sur différentes disciplines.

Autre problème possible : l'accès aux salles équipées d'ordinateurs. Cependant, la majorité des élèves ont un **smartphone**, avec un forfait assez important pour permettre un partage de données si besoin.

– **Apports positifs du numérique** : le premier enregistrement, à destination du professeur seulement, permet à tous de participer sans l'appréhension du regard de l'autre. Le numérique aide à créer un climat de confiance et à se libérer de certaines peurs. Par la suite, rares sont ceux n'ayant pas réussi à s'exprimer devant le groupe.


De plus, le numérique vient compléter les connaissances du professeur sur l'exercice de la prise de parole grâce à de nombreuses vidéos en ligne de professionnels, enseignants-chercheurs (notamment du Canada) ; de même sur le thème de la justice française notamment avec les documents du site Lumni.

Ensuite, les outils de la Digitale sont intéressants pour partager le fruit de recherches ou de productions personnelles. Les lycéens peuvent travailler ensemble sur leurs discours afin de trouver des points de jonction dans la défense ou l'accusation des personnes impliquées.

La recherche documentaire n'est pas une compétence complètement acquise chez nos élèves qui usent principalement de leurs smartphones et ordinateurs pour surfer sur les réseaux sociaux et regarder des vidéos en streaming. Leur montrer des moyens faciles et accessibles de se protéger est essentiel.

Enfin, les outils numériques aident les élèves à améliorer leurs écrits et leurs prestations orales : les recherches sont guidées et nourrissent leurs discours ; la mise en voix donne un premier aperçu de la performance finale et permet une remédiation aussi bien sur l'écrit que sur le ton, le volume... La prestation filmée offre la possibilité d'améliorer les compétences non verbales.

A savoir que tout cela peut être fait très simplement, sans ordinateur, voire sans

	connexion internet stable pour les élèves dans l'établissement.
	Mme Daspres Sagardoy : laetitia.daspres@ac-grenoble.fr